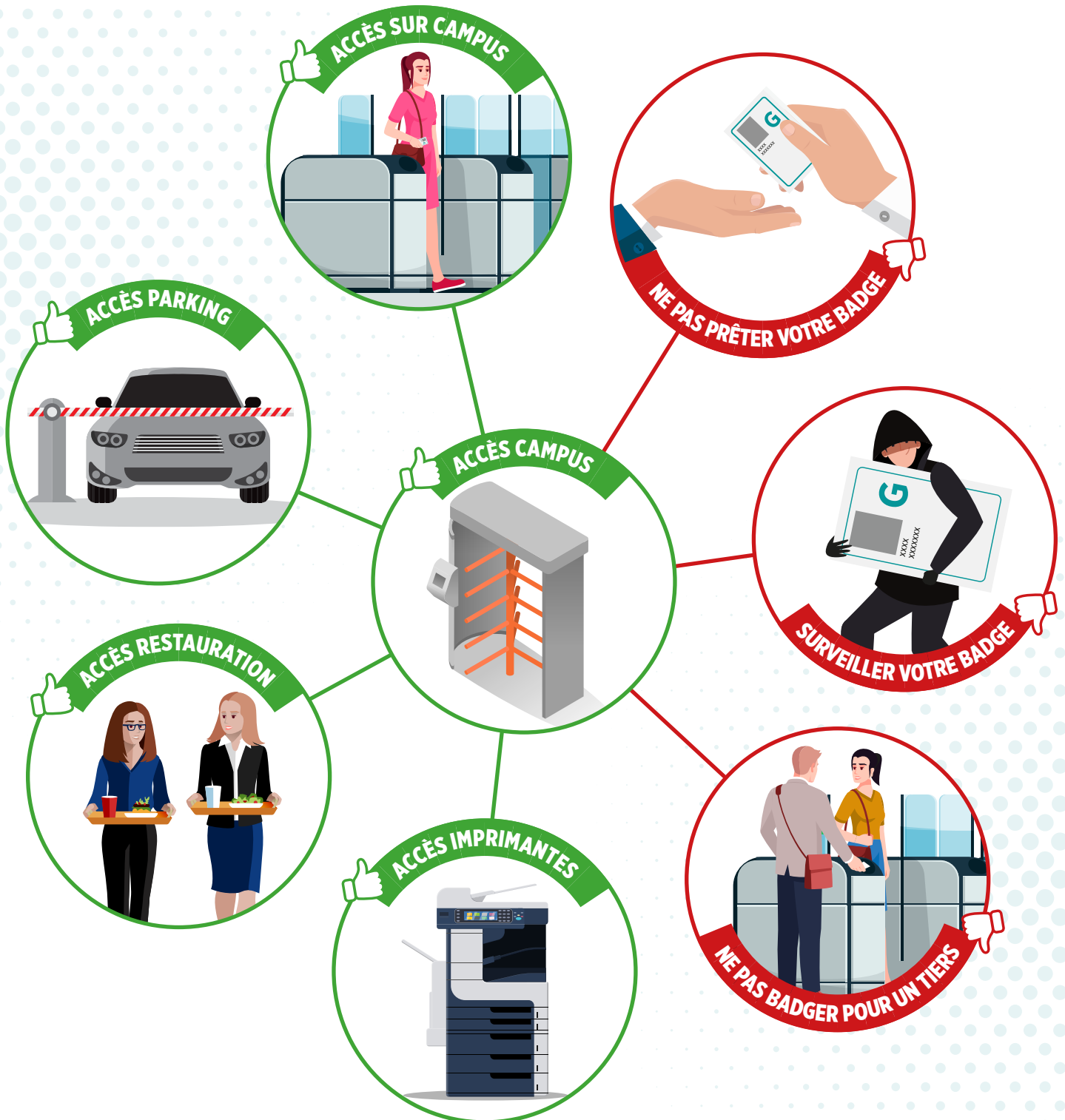


# BADGE



Le badge d'accès est un support nominatif et **strictement personnel**. Il permet l'identification rapide du porteur et doit être **porté en permanence et de manière visible**. Il est délivré lors de votre prise de fonction par les cellules badge des campus.

**Votre badge peut être contrôlé à tout moment par les personnels de la Direction de la Sécurité Sûreté de Crédit Agricole S.A. ou par les agents de surveillance.**

Retrouver toutes les informations sur le **Guide du bien vivre ensemble sur les campus**, disponible sur l'intranet > Sécurité-Sûreté > Règles et Procédures.